

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

15 mars 2017

et qu'elle a été faite le

15 mars 2017

Que le nombre des membres en exercice est de : 44

Présents: 34

Absents suppléés : 2

Absents excusés: 8

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n° DCC2017_03_034

Objet:

Projet culturel Jura Nord (DRAC) : réalisation d'une sculpture et demande d'aide financière

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD 1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du mercredi 22 mars 2017

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil dix-sept, le 22 mars

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gérôme FASSENET.

Présents : Brans : M. Michel ECARNOT Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre : M. Grégoire DURANT, Mme Joss BERNARD, Mme Josette PAILLARD Evans: M. Jean-Luc HUDRY, M. Hervé BOUVERESSE Fraisans: M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY Gendrey: M. Pierre ROUX La Barre: M. Philippe GIMBERT La Bretenière : M. Joseph ROY Louvatange : M. Gérôme FASSENET Monteplain: M. Luc BEJEAN Montmirey-la-Ville: M. Maurice RICHARD DEVESVROTTE Montmirey-le-Château: Mme Monique VUILLEMIN Offlanges: M. Marc BARBIER Orchamps: M. Christian RICHARD, M. Régis CHOPIN, Mme Jessica RAMEL Ougney: M. Eric CHAPUIS Pagney: M. Michel GANET Petit-Mercey: M. Rémy MARTIN Plumont: M. Michel GREMAUX Rans: M. Stéphane MONTRELAY Romain: Mme Nathalie RUDE Salans: M. Philippe SMAGGHE, Mme Stéphanie DREZET Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Serre les Moulières: M. Claude TERON Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS Thervay: Mme Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES Vitreux: M. Alain GOMOT

<u>Suppléés</u>: **Our**: M. Jacques LEFEVRE **Rouffange**: M. Aurélien COURTOIS

<u>Absents excusés</u>: **Dammartin Marpain**: M. Jean-Louis ESPUCHE **Dampierre**: M. Christophe FERRAND **Etrepigney**: M. Didier PEREZ **Fraisans**: M. Christian GIROD, Mme Martine VERMOT DESROCHES **Mutigney**: Mme Christine LECOMTE **Orchamps**: M. Denis JEUNET **Ranchot**: M. Eric MONTIGNON

Secrétaire de séance : Mme Nathalie RUDE

Procurations de vote :

Mandants: M. Christophe FERRAND (DAMPIERRE) M. Christian GIROD (FRAISANS) Mme Martine VERMOT DESROCHES (FRAISANS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS) M. Eric MONTIGNON (RANCHOT)

Mandataires: Mme Josette PAILLARD (DAMPIERRE) M. Sébastien HENGY (FRAISANS) Mme Christine MAUFFREY (FRAISANS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS) M. Gérôme FASSENET (LOUVATANGE)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20h30 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.



ID: 039-243900560-20170322-DCC2017_03_034-DE

PROJET CULTUREL JURA NORD (DRAC): ACHAT D'UNE SCULPTURE ET **DEMANDE D'AIDE PARLEMENTAIRE**

Dans le cadre du projet culturel Jura Nord avec la DRAC, une sculpture sera installée au moment des épisodes 3 et 4 (Site des Forges à Fraisans, Parc intercommunal à Gendrey) du projet DRAC.

Cette sculpture symbolisera le lien entre toutes les communes de la Communauté de Communes Jura Nord.

Le coût de cette sculpture est de 4 350,00 € TTC.

Cette acquisition peut faire l'objet d'une subvention au titre de la réserve parlementaire.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Achat sculpture	4 123,22 €	Aide parlementaire (50 %)	2 061,61 €
		Autofinancement CCJN	2 061,61 €
MONTANT TOTAL HT	4 123,22 €	MONTANT TOTAL HT	4 123,22 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- accepte d'acquérir une sculpture dans le cadre du projet culturel Jura Nord (DRAC) d'un montant de 4 350,00 € TTC :
- approuve le plan de financement de l'opération ci-dessus ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention à hauteur de 50 % maximum ;
- autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide parlementaire au titre de la réserve parlementaire ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme. Le Président de JURA NORD. Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 41 Contre: 0 Abstention: 0

